

Assemblée générale



Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2025

Samedi 5 avril 2025, 16h, à Fribourg

Introduction

Le président, Monsieur Marc Vonlanthen, ouvre la séance en présence de 34 membres qui sont chaleureusement remerciés. Il salue Madame Françoise Savoy, présidente du Grand Conseil fribourgeois, Madame Ursula Schneider-Schüttel, présidente de Pro Natura Suisse, Madame Francesca Cheda, Cheffe de la section Nature et Paysage du Service des forêts et de la nature SFN, Monsieur Elias Moussa, Conseiller communal en charge de l'édilité à la Ville de Fribourg. Il souhaite également la bienvenue aux représentants des autres associations de protection de la nature.

Mot du président : des coupes très importantes sont attendues de la part du gouvernement dans le domaine du climat et de la protection de la nature alors que ce même gouvernement continue de soutenir des financements qui sont néfastes pour la protection de l'environnement. Dans ce contexte, le soutien de nos membres est d'autant plus important. Il remercie chaleureusement nos membres pour leur soutien et espère pouvoir continuer d'en bénéficier.

Souhaite la bienvenue à Morgane Bättig et Armin Aland qui ont rejoint le secrétariat.

De nombreux membres et invités se sont excusés.

Le président rappelle la procédure de vote. Selon la liste des présences, nous avons 34 membres. La majorité simple est donc à 18 voix.

Le président informe l'assemblée que la partie officielle sera suivie à 17h15, d'une conférence donnée par Monsieur Léonard Schneider, docteur en climatologie appliquée sur les changements climatiques en Suisse et l'avenir des forêts et de l'agriculture. Dès 18h30, un apéritif sera offert sur place.

Le président donne la parole à Madame Françoise Savoy pour une allocution.

1 Election des scrutateurs

Nomination de deux scrutatrices ou scrutateurs pour les différents votes et élections qui suivront. Sont nommés : Jordan Voirin et Sophie Delaloye.

2 Approbation de l'ordre du jour et du PV de l'AG 2024

Le président présente l'ordre du jour tel qu'envoyé aux membres dans les délais conformes aux statuts.
Soumis au vote, l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Le président rappelle que le procès-verbal de l'Assemblée générale de 2024 a été mis à disposition des membres sur le site internet dans les délais. Il remercie sa rédactrice. Aucune remarque n'étant formulée, **le PV de l'AG 2024 est soumis au vote et est approuvé à l'unanimité.**

3 Rapport d'activité

Le président passe la parole aux membres du secrétariat pour présenter le rapport d'activités 2024 et remercie les membres du comité de Pro Natura Fribourg pour leur engagement sans faille ainsi que l'équipe du secrétariat pour le travail effectué durant l'année.

Morgane présente le travail effectué dans le domaine juridique et politique.

Présentation de notre prise de position concernant les zones de tranquillité en octobre 2024. Collaboration avec le COF et le WWF Fribourg. Les ZT sont importantes pour canaliser les activités de loisirs de plus en plus importantes. Nous avons proposé des améliorations, notamment de nouvelles zones de tranquillité et l'inclusion d'autres espèces prioritaires. Un communiqué de presse a été rédigé résumant tous les points.

Morgane présente ensuite quelques éléments clés du travail dans la réserve naturelle du Vanil Noir. Le projet ambassadeurs-nature continue, le travail de sensibilisation et d'information est précieux. En 2024, 46 interventions ont eu lieu entre mai et octobre.

Léo Constantin présente le travail effectué dans le cadre de l'Action Pics et Cie démarré il y a deux ans. Explique qu'aujourd'hui, sur l'objectif des 60 ha, nous en sommes à 24,14 ha. C'est quoi un hectare ? Spécifie que si, sur le plateau, nous arrivons à acheter une forêt de 3 ha nous sommes satisfaits car il s'agit d'objets plutôt rares. Il présente ensuite diverses photos de forêts.

Sylvie Rotzetter présente la journée tout public organisée le 15 septembre 2024 au bord du Lac Noir. Le parcours comprenait 7 postes didactiques sur le thème de la forêt, avec la participation du SFN et du Parc naturel régional Gruyère - Pays d'Enhaut pour deux des postes. L'événement a attiré plus de 160 participants et de nombreux curieux. Reconduit en 2025 sur le thème de l'eau au Lac Noir.

Sylvie Rotzetter continue la présentation avec le suivi des réserves naturelles de notre association. Plus de 40 terrains ont été suivis (dont l'Auried et le Vanil Noir). Nous collaborons avec le SFN pour l'entretien de plusieurs réserves. Nous avons reçu deux nouvelles parcelles de Pro Natura Suisse (les barrages antichars de Treyvaux et Enney) sur lesquelles nous avons mis en place des mesures en faveur de la biodiversité, un plan de gestion sur le long terme a été mis en place. Des mesures de suivi et de l'entretien plus poussé ont été effectués sur 3 biotopes en 2024 : le talus CFF à Villars-sur-Glâne (inventaire biologique et plan de suivi détaillé), le verger ancien de Lovens (plan d'entretien détaillé) et la zone humide des Overesses à Villarepos (revitalisation partielle avec un décapage et mesures de gestion douces avec les vaches highlands).

Stéphanie Chouleur présente ensuite le projet Nature à la carte. Le projet continue pour la 5^e année consécutive et vise à offrir des excursions pour les élèves sur les thèmes des amphibiens, des chauves-souris et de la biodiversité. La nouvelle thématique biodiversité a connu un franc succès avec 14 classes (260 adolescente.s) qui ont suivi cette offre. Grâce au soutien du canton de Fribourg via la Stratégie cantonale biodiversité, les classes peuvent avoir accès gratuitement à cette offre si elles s'engagent à mettre en place une mesure pour la nature autour de leur école. La collaboration avec le Service de la Culture du canton de Fribourg continue. L'offre est reconduite en 2025 avec déjà 33 classes inscrites pour ce printemps.

Stéphanie Chouleur poursuit avec la présentation du projet de biodiversité en milieu bâti qui est mené depuis 2019 par Pro Natura Fribourg. En 2024, la concrétisation d'une valorisation d'envergure a vu le jour au Schönberg à Fribourg au sein de la copropriété le Pré du Verger. Les copropriétaires ont réussi à se mettre d'accord pour valoriser plus de 2'500 m² de parcelles autour des bâtiments. Les mesures sont variées : mise en place d'une surface rudérale, installation de petites structures, plantation d'arbustes indigènes, de plantes grimpantes et rampantes. Il s'agit d'un exemple parfait pour illustrer le grand potentiel d'amélioration des surfaces vertes en milieu bâti mais aussi la cohabitation pleine de promesses entre biodiversité et milieu bâti puisque le but n'est pas de bannir l'humain de la nature mais de redonner une place à cette dernière. Nous poursuivons ce projet en 2025 en nous intégrant au nouveau projet BONJOUR NATURE de Pro Natura Suisse.

Marc remercie Léo Tinguely, coordinateur de la campagne fribourgeoise en faveur de l'Initiative biodiversité pour son implication. Léo fait le bilan : la déception est bien sûr importante. Note que l'inscription de la protection de la biodiversité dans la constitution n'est pas une demande si extrême. Nous avons aussi l'impression d'avoir mené une bonne campagne, d'avoir eu un bon relai dans les médias, tous les bords politiques hormis l'UDC ont soutenu. Un comité de soutien d'agriculteurs-trices a également été mis en place.

L'assemblée ne formulant pas de questions au sujet du rapport d'activités, il est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

4 Rapport de l'organe de contrôle et approbation des comptes et du budget

Stéphanie Chouleur rappelle que les comptes 2024 ont été mis à disposition des membres sur le site internet de la section trois semaines avant l'assemblée et sont également disponibles en format papier dans la salle. Elle précise également que la comptabilité est effectuée avec l'appui d'une comptable, d'une fiduciaire et de la commission interne pour les Finances.

Bilan

Au niveau du bilan, deux éléments sont à relever :

- L'augmentation des immobilisations corporelles meubles : cette augmentation s'explique par l'acquisition des parcelles forestières à Tifers et Portalban. Le coût d'acquisition de ces parcelles figure dans le bilan et font augmenter nos actifs.
- L'augmentation des capitaux étrangers à long terme : cette augmentation s'explique par la création d'une provision de 49'000 CHF pour les différentes dépenses déjà initiées en 2024 et qui seront concrétisées en 2025 dans la réserve du Vanil Noir.

Comptes d'exploitation

Le résultat 2024 termine avec un bénéfice de 2'674,12

Quelques explications :

Les produits :

- La péréquation financière provenant de l'association nationale a été moins importante que prévue en raison de l'important bénéfice de l'année 2023 (156'000.-).
- Les cotisations des membres sont plus importantes en raison d'une campagne de porte à porte organisée il y a deux ans (ces campagnes se répercutent 2 ans après dans les comptes des sections).

- Les financements des projets sont d'une manière générale plus bas que prévu mais nous voyons que les charges de ces mêmes projets sont également plus bas, ce qui équilibre les comptes.

Les charges :

- Les charges salariales sont plus élevées que prévu en raison de plusieurs changements (engagement temporaire pour la campagne en faveur de l'Initiative biodiversité, coûts liés à des changements de personnel (passation), augmentation de taux de travail en lien avec l'augmentation des tâches à effectuer par le secrétariat).
- On a ajouté un poste dans les comptes nommé « communication » pour notamment les réseaux sociaux.

Sous « Charges exceptionnelles » figure la provision effectuée pour le Vanil Noir de 49'000 CHF.

A noter que le montant total des mandats attribués aux membres du comité s'élève à 20'151,60 pour 2024.

Révision des comptes

La révision des comptes 2024 a été réalisée par Fid-Conseil SA qui indique dans son rapport "ne pas avoir rencontré d'élément permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts".

La parole est donnée à l'assemblée pour d'éventuelles questions.

Jacques Eschmann : tu as parlé d'une campagne de porte-à-porte ; combien de membres actuels y a-t-il dans la section ?

Sylvie Rotzetter répond : actuellement, à peu près 7'500 membres à la section. Ce chiffre est monté à près de 9'000 membres pour ensuite redescendre à 7'500 membres.

Les comptes 2024 sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité.

Budget 2025

Le budget 2025 est présenté en mettant en évidence les différences avec les comptes 2024 et en détaillant les différents projets contenus dans les charges. Le budget prévoit une perte de 24.- CHF.

Le budget de fonctionnement 2025 est accepté à l'unanimité

5 Nomination formelle de l'organe de contrôle

Le président met au vote la nomination de Fid-Conseil SA pour la révision des comptes 2025.

La nomination de Fid-Conseil est acceptée à l'unanimité.

6 Elections et démissions

Comité

Le président annonce la démission de Cyrielle Verdon, membre du comité depuis 2019 et qui a particulièrement soutenu l'association pour les questions juridiques et RH. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement.

Le président annonce que, selon nos statuts, l'ensemble du comité doit être réélu cette année. Il propose une réélection en bloc.

L'ensemble du comité est réélu en bloc à l'unanimité.

7 Stratégie PNFR 2025-2030

Catherine Pfister, vice-présidente, présente les résultats de la journée de réflexion du comité et du secrétariat qui a eu lieu en janvier. Le but de cette journée était de définir les objectifs en fonction des axes stratégiques de la section afin d'améliorer l'efficacité de notre travail.

Nous avons comme objectif de travailler ensemble pour faire avancer concrètement la protection de la nature. Nous ne sommes pas toujours satisfaits et une grande charge de travail repose sur le secrétariat. Pour pallier cela, nous avons organisé une journée et réflexion du comité et du secrétariat.

Catherine décrit les 4 axes stratégiques : protection de la nature (maintenir et augmenter les surfaces protégées, dialoguer avec les partenaires, garantir l'application du droit), formation et sensibilisation (favoriser l'acquisition de connaissances, mettre en évidence la valeur de la nature), contribution à la politique publique (mettre en œuvre une stratégie de lobbying), information et promotion des intérêts nature (toucher de nouveaux publics). Concrètement, nous avons mis en place des commissions internes qui auront comme but de formuler des mesures concrètes.

8 Divers

Aucune autre proposition n'est parvenue au comité Pro Natura. La parole est donnée à l'assemblée.

Un membre de l'assemblée demande si la labellisation de jardins naturels est prévue dans le canton. Stéphanie Chouleur répond : oui, la labellisation des jardins papillons est prévu dans le cadre du projet national de biodiversité en milieu bâti BONJOUR NATURE, auquel notre section participe cette année (année pilote).

L'assemblée ne formulant pas d'autres demandes, la séance est levée à 17h10.

Pour le PV : Stéphanie Chouleur, chargée d'affaires